

31.05.2011 - 08:25 Uhr

FNS: Communiqué de presse 31 mai 2011: Vieillir en prison, vu sous l'angle des sciences sociales

Bern (ots) -

Quand le temps est compté

Le nombre de personnes âgées incarcérées dans les prisons suisses a doublé entre 1984 et 2008. Or, comme en atteste une étude financée par le Fonds national suisse, les institutions sont insuffisamment préparées pour faire face à cette évolution. Cette étude conclut en outre qu'il serait utile de séparer les seniors des autres détenus.

La hausse du nombre de personnes âgées incarcérées constitue un véritable défi pour les établissements pénitentiaires. La psychologue Barbara Baumeister et le pédagogue social Samuel Keller du Département Travail social de la Haute école des sciences appliquées de Zurich se sont penchés sur le problème, afin d'élaborer quelques propositions de solutions. Ils ont établi des statistiques à l'échelle de l'ensemble de la Suisse pour les personnes âgées (ayant au moins 50 ans) incarcérées et ont interrogé les détenus et le personnel carcéral de trois institutions - l'établissement pénitentiaire cantonal de Pöschwies (ZH), l'établissement pénitentiaire cantonal de Saxerriet (SG), le centre cantonal d'exécution des mesures de Bitzi (SG).

Le nombre de personnes âgées incarcérées dans les prisons suisses a doublé entre 1984 et 2008. En 2008, 402 personnes incarcérées avaient plus de 50 ans, soit 11,2% de l'ensemble de la population carcérale, et 103 d'entre elles avaient plus de 60 ans. Le nombre croissant de personnes âgées incarcérées s'explique en premier lieu par la présence accrue de détenus qui vieillissent en prison.

Aménager le temps qui reste à vivre Les détenus interrogés sont âgés d'au moins 60 ans et tous de sexe masculin; au moment de la collecte des données, aucune femme incarcérée n'avait atteint cet âge. Si chacun aborde différemment les épreuves de l'univers carcéral, les témoignages présentent néanmoins aussi quelques points communs: ainsi, ils sont tous plus ou moins concernés par une perspective de vie relativement courte. L'âge avançant, ils envisagent de plus en plus difficilement une vie après la prison.

Il en résulte le souhait de bien planifier le temps qui reste et de multiplier les contacts avec les personnes avec lesquelles ils entretiennent des liens affectifs. Les détenus sont également touchés par la fragilité corporelle, qui rend plus difficile l'accomplissement des tâches quotidiennes et du travail obligatoire. Par ailleurs, ils privilégient des rapports dénués de conflit, généralement empreints de respect mutuel, avec le personnel carcéral, et se tiennent à l'écart des prisonniers plus jeunes.

Hébergement conforme aux besoins des personnes âgées Les besoins particuliers liés à l'âge des détenus sont très largement ignorés dans les règlements qui régissent l'univers carcéral. Aucune des institutions ne dispose des structures adaptées pour accueillir les personnes nécessitant des soins continus et elles ne prévoient pas davantage leur prise en charge la nuit. Par ailleurs, il reste encore à déterminer l'organisation de la journée d'un détenu qui ne peut plus satisfaire à son obligation de travail. A cela s'ajoute le manque de connaissances du personnel sur les troubles de la vieillesse et sur les soins particuliers requis.

Les chercheurs recommandent par conséquent aux autorités pénitentiaires de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter au nombre croissant de détenus âgés en prévoyant un hébergement correspondant à leurs besoins. Il pourrait ainsi s'avérer utile de les séparer des autres détenus au sein des établissements pénitentiaires. Cela permettrait de répondre aux besoins des détenus de passer du temps seuls et au calme avec d'autres détenus âgés et de faire le point sur leur vie. De plus, les soins de santé pourraient ainsi être prodigués de manière plus ciblée.

Un résumé de cette étude ainsi que le texte de ce communiqué de presse sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse: www.snf.ch > Médias > Communiqués de presse

Contact:

Barbara Baumeister
Haute école des sciences appliquées de Zurich
Travail social
Auenstr. 4
CH-8600 Dübendorf
Tél. : +41 (0)58 934 88 56
E-mail : barbara.baumeister@zhaw.ch